



FONDATION
UNIVERSITÉ
D'Auvergne

Rapport d'activité 2013

Fondation de l'Université d'Auvergne



Rapport d'activité 2013

Fondation de l'Université d'Auvergne

Édito	Page 5
Gouvernance	Page 9
Le mot du Président	Page 13
Les chiffres clés	Page 17
Témoignages	Page 21
Les projets soutenus en 2013	Page 25
Les évènements 2013	Page 33
Les donateurs	Page 39
Bulletin d'adhésion	Page 43
Rapport de l'Agent Comptable	Page 49
Rapport du Commissaire aux comptes	Page 56

Édito

ÉDITO

Première fondation universitaire créée en France, la Fondation de l'Université d'Auvergne (FUdA) conjugue depuis juin 2008 les forces des partenaires privés et publics fédérés autour du projet de développement de l'Université d'Auvergne.

La Fondation de l'Université d'Auvergne a pour but de collecter des ressources pour financer des actions innovantes dans les domaines suivants :

- le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- l'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants (accompagnement des étudiants de leur entrée à l'université jusqu'à l'accession au marché du travail) ;
- le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- l'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'Université d'Auvergne ;
- le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- le développement d'un «effet club», grâce à une proximité accrue entre monde universitaire et économique.

Dès sa création, la Fondation de l'Université d'Auvergne a reçu le soutien de partenaires socio-économiques de tous horizons, parmi lesquels des collectivités territoriales auvergnates marquant l'ancrage fort de la FUdA dans son territoire.

Au fil des ans, ces partenaires historiques ont été rejoints par de nouveaux entrants, révélant ainsi le dynamisme lié aux nouveaux projets de la FUdA dans les domaines de l'enseignement, la recherche et de l'international.

Les domaines d'action historiques de la FUdA que sont la mobilité internationale et la reconnaissance de l'excellence des étudiants et des enseignants (prix de major, prix de la recherche, prix de thèse, etc.), ont été complétés par la mise en place de plusieurs chaires, permettant d'associer les partenaires de la Fondation à des programmes de recherche. Cette diversification des actions démontre la dynamique de la Fondation, en dépit d'un contexte socio-économique morose.

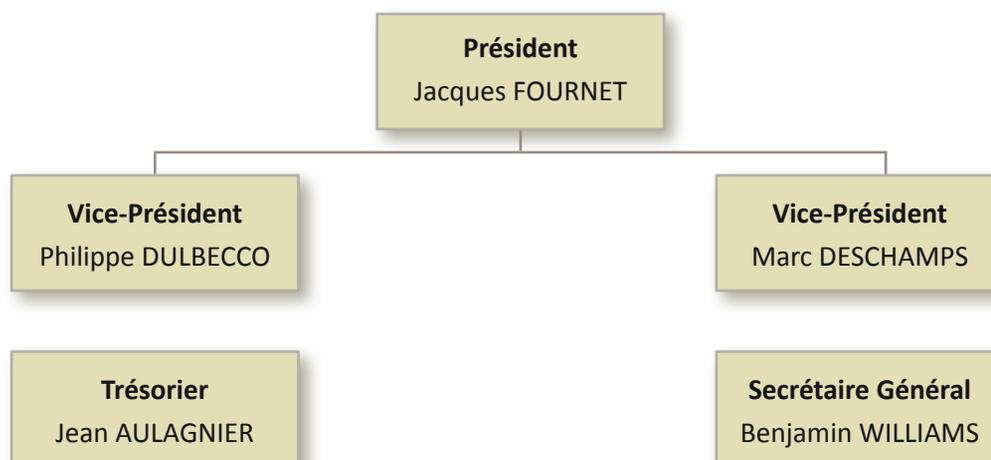
L'année 2013 a vu naître le site Internet dédié à la FUdA, ainsi que l'organisation, chaque trimestre, d'un petit déjeuner permettant le maintien du lien fort qui unit l'Université à ses partenaires privés.

D'un point de vue structurel enfin, 2013 a été une année de structuration administrative permettant de fluidifier la gestion des ressources et des activités au quotidien. Ainsi ont été mis en place un cahier des procédures, des outils de reporting, des tableaux de suivi des actions. La FUdA, plus que jamais, est prête à promouvoir son action de la manière la plus efficace qui soit.

Gouvernance

GOUVERNANCE

Le bureau de la Fondation de l'Université d'Auvergne



Le conseil de gestion de la Fondation de l'Université d'Auvergne

Membres titulaires		Membres suppléants	
Collège «Etablissement»			
Philippe DULBECCO	Université d'Auvergne	---	---
Benjamin WILLIAMS	Université d'Auvergne	Alain ESCHALIER	Université d'Auvergne
Françoise DUPONT-MARILLIA	Université d'Auvergne	Valérie LIVRELLI	Université d'Auvergne
Collège «Donateurs»			
Jean-François LEGER	Société d'avocats FIDAL	Min WAN	Tellhow
Jean-Bernard DELOYE	Cyclopharma	Hervé DUBOSCQ	CGPME
Dominique MARTINIE	Banque Populaire du Massif Central	Claude MALHURET	Ville de Vichy
René SOUCHON	Conseil Régional d'Auvergne	Vincent DESCOEUR	Conseil Général du Cantal
Collège "Fondateurs"			
Jacques FOURNET	Laboratoires Théa	Christine THEVENIN-BOUSSICUT	Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin
Marc DESCHAMPS	Crédit Agricole Centre France	Jean-Yves GOUTTEBEL	Conseil Général du Puy-de-Dôme
Martine TISSIER	Sanofi Aventis	Laurent CARREDA	almerys
Daniel POUZADOUX	Centre France / Fondation A. Varenne	Daniel CHERON	Limagrain
Gérard DUHESME	Michelin	Gérard ROCHE	Conseil général de la Haute-Loire
Jean-Albert PITTALUGA	MSD Chibret	Jean-Michel GUERRE	Vichy Val d'Allier
Collège "Personnalités qualifiées"			
Jacques BARTHELEMY	Jacques Barthélémy et associés	---	---
Jean AULAGNIER	AUREP	---	---
Christian PRADEYROL	Pradeyrol Recherche et Développement	---	---
Membre de droit			
Marie-Danièle CAMPION	Recteur d'Académie	---	---
Membres invités de droit			
Françoise MOULIN	Agent comptable de l'Université d'Auvergne	---	---
Bernard PERRIN	Commissaire aux Comptes	---	---

Le mot du Président

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jacques Fournet,
Président de la Fondation de l'Université d'Auvergne



L'année 2013 s'est traduite par une activité soutenue de la Fondation avec la mise en œuvre et la reconduction des actions engagées (enseignements déconcentrés, bourses de mobilité, prix d'excellence, chaires «Valeur & RSE», «Alter-gouvernance» ou encore le projet «Développement solidaire» avec quelques médecins africains) et la mise en place de nouveaux projets.

A cet égard, on peut citer la création d'une nouvelle action reconductible qui souligne l'excellence de l'enseignement de l'Université d'Auvergne : une prime de soutien aux maîtres de conférences nouvellement nommés.

Afin de valoriser l'investissement de ces personnels, trois primes seront annuellement offertes selon les critères d'attribution suivants : les perspectives d'évolution scientifique, la qualité de l'activité scientifique actuelle (travaux, encadrement de masters recherche) et l'expérience internationale.

Je retiens aussi que tous les projets présentés au Conseil de Gestion font l'objet d'une sélection rigoureuse, en terme de qualité (certains crédits ouverts n'ont pas été intégralement consommés, par exemple les «primes aux nouveaux nommés») évitant ainsi à la Fondation d'être un simple guichet supplémentaire où chacun pourrait disposer d'un droit de tirage.

2013-2014, c'est aussi la mise en place d'un projet «lourd», celui de la chaire «Confiance Numérique», dotée de plus de 750.000 €, apportés par la société almerys et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin, qui a permis à la Fondation d'être confrontée et de trouver des solutions à des problèmes inhabituels, par leur impact, pour notre Université (recrutement extérieur, animation scientifique, propriété intellectuelle, aspects fiscaux...).

On retiendra encore que l'année écoulée a été celle de la mise en place d'outils de pilotage efficaces dans le choix des projets et dans le suivi des fonds dédiés, ce qui a d'ailleurs été souligné par le Commissaire aux Comptes dans son rapport annuel.

J'en profite pour remercier Benjamin Williams, Secrétaire général de la Fondation, dont la vigilance n'a jamais été prise à défaut, et qui va nous quitter suite à son succès au concours d'Agrégation, dont nous le félicitons chaleureusement.

Tout serait donc (presque) parfait si ne subsistait pas la question majeure du financement à long terme de la Fondation, qui consomme, chaque année, environ 5% de son capital initial (130.000 € en 2013 pour un capital de 2,5 M€) alors que les dons non affectés plafonnent à un montant voisin.

Fort heureusement, les participations dédiées (soutien à des laboratoires, financement de chaires...) permettent de conserver le dynamisme initial, ce qui s'avère d'ores et déjà être le cas pour 2014-2015.

Dans un contexte universitaire évolutif et sans doute financièrement plus contraint, la Fondation, dont l'action est tournée vers l'excellence et l'international, peut, plus que jamais, apporter à l'Université d'Auvergne la visibilité et l'appui qui a présidé à sa création.

Les chiffres clés

LES CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2013

Donateurs

47 sociétés (grands groupes, PME/PMI)

150 donateurs particuliers

9 collectivités territoriales et institutions publiques

Dotation

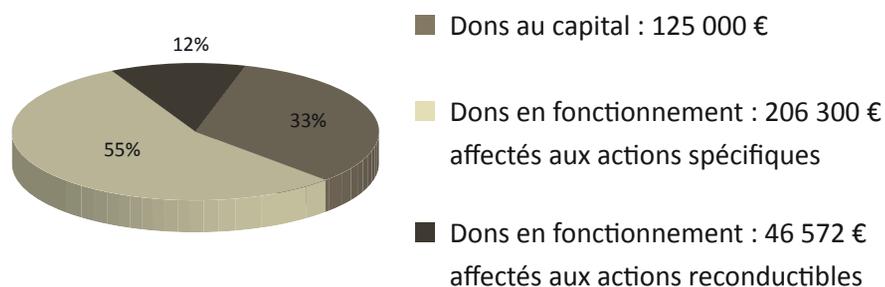
Dotation au 31 décembre 2013



Pour un total de 2 433 283 €

Collecte 2013

Répartition des dons 2013



Pour un total de 377 872 €

Témoignages

TÉMOIGNAGES



François-Marie WOJCIK,
Président Directeur Général de METROPOLE Gestion
Mécène de la Chaire «Valeur & RSE»

METROPOLE Gestion, société de gestion de portefeuille indépendante créée en 2002, est un des leaders de l'investissement «Value» en Europe. A la tête d'une telle structure, on est très vite interpellé sur la problématique investissement financier et éthique. C'est dans ce cadre que nous travaillons de longue date avec l'Université d'Auvergne sur différents sujets liés à l'investissement socialement responsable (ISR). Je profite ici de l'occasion pour remercier chaleureusement Sylvain Marsat et Benjamin Williams, les responsables de la Chaire «Valeur & RSE».

Tout naturellement, l'idée est venue d'aider la recherche universitaire sur ces sujets afin de faire progresser les idées et de faire avancer, éventuellement, le débat normatif européen sur l'investissement

durable. Pour nous, il ne peut être disjoint de la notion de valeur de l'entreprise.

Les compétences au sein de l'Université d'Auvergne mais aussi leur dynamisme et leur motivation nous ont alors paru des gages indispensables à la réussite du projet. C'est ainsi que la chaire «Valeur & RSE» a été créée. L'Université d'Auvergne a aussi su fédérer autour de celle-ci des acteurs importants dans leurs métiers.

Mais au-delà de toutes ces considérations, c'est la proximité intellectuelle avec les équipes de l'Université d'Auvergne, ainsi que le plaisir d'échanger autour de cette Chaire et avec l'objectif de faire avancer la réflexion permettant, peut-être un jour, d'allier l'efficacité économique et le respect social, qui me rend fier de participer à cette aventure de recherche.



Marie-Elisabeth BAUDOIN,
Maître de conférences à l'École de Droit
Responsable du projet pédagogique «I-Tunes made in UdA»

Le recours aux nouvelles technologies n'est pas seulement un phénomène «dans l'air du temps». Il invite et permet de modifier la diffusion du savoir et le partage des connaissances. Ainsi, l'aide de la Fondation de l'Université d'Auvergne a contribué à donner une nouvelle dimension à l'enseignement en Master et à la recherche à l'École de droit.

Plusieurs cours ont pu être ainsi enregistrés en *podcast* afin de les diffuser à des étudiants se situant à l'étranger. Ce sont aussi des conférences d'invités étrangers (comme celles du Professeur Leonid Golovko relatives à l'organisation du système judiciaire en Russie) et des colloques qui ont pu être enregistrés, diffusés en direct et qui sont encore disponibles aujourd'hui sur la webTV de l'Université.

Les retombées ont été multiples : au-delà de la diffusion du savoir, c'est aussi le dynamisme de l'École de droit et de son laboratoire de recherche – le Centre Michel de l'Hospital – qui a ainsi été rendu plus visible en France et à l'étranger et la notoriété de l'Université d'Auvergne qui en a été renforcée.

Cette réussite du projet «I-tunes made in UdA» rendue possible par la FUDA permet de se projeter dans de nouvelles perspectives. Ainsi, il est envisagé de monter un module complet de formation en Droit américain en enseignement entièrement à distance. Il ne s'agirait pas de la création d'un diplôme mais de la mise à disposition d'un savoir en *e-learning*. Ce projet – sans équivalent en France – rendrait ainsi possible l'acquisition de compétences pour de futurs avocats désireux de plaider Outre-Atlantique.



Olivier FANDJIP,
Doctorant en droit public du Centre Michel de l'Hospital
Bénéficiaire d'une bourse de mobilité internationale

C'est grâce au financement de la Fondation de l'Université d'Auvergne que mon séjour d'étude en Afrique, dans le cadre de la préparation de ma thèse sur *Le temps du procès administratif en droit comparé (France, Cameroun et Gabon)* a pu avoir lieu.

Ce départ à l'étranger (à Yaoundé et à Libreville) m'a permis tout d'abord d'effectuer des recherches auprès de la juridiction administrative camerounaise. Les points sur lesquels je me suis focalisé étaient ceux concernant le temps, la durée de la procédure et, à cet égard, j'ai essayé de ficher les dates d'introduction des instances et celles des jugements tout en tenant compte de la complexité de l'affaire, des incidents qui ont ponctué le déroulement de l'instance comme les expertises, le comportement des parties et celui du juge.

Au Gabon, mon premier succès a été de pouvoir collecter les textes en vigueur en matière de contentieux. Ensuite, j'ai collecté un bon nombre de travaux des membres du Centre de recherche de l'Université Omar Bongo (CERDIP) relatif à ce thème. J'ai échangé avec les chefs de juridiction qui m'ont donné des éclairages quant à la vie pratique du procès.

En définitive, ce séjour m'a permis de déceler de nombreuses nuances qui existent entre ces différents modèles de justice administrative qui ont pourtant une même source d'inspiration. Il fallait cette étude de terrain pour pouvoir avancer. Cela m'a permis de comprendre les systèmes et de poursuivre avec la rédaction de ma thèse dans les meilleures conditions. L'avenir quant à mon travail peut être envisagé avec sérénité.



Michel MISSON,

Enseignant-Chercheur à l'IUT

Responsable scientifique de la Chaire «Confiance numérique»

La Fondation de l'Université d'Auvergne est un outil précieux et efficace qui a permis d'installer et de conforter sur le campus clermontois une activité de recherche innovante sur la Confiance

Numérique.

Cette recherche est centrée sur la sécurité et la sûreté informatique des services et des systèmes traitant des données sensibles. A l'initiative de la société almerys, acteur majeur de la Confiance Numérique en France, elle s'organise autour d'une Chaire Industrielle de Recherche. Celle-ci s'appuie sur un partenariat impliquant le laboratoire LIMOS (Laboratoire du CNRS d'Informatique, Modélisation et Optimisation des Systèmes), l'ISIMA (Institut Supérieur d'Informatique de Modélisation et de leurs Applications), et l'Université d'Auvergne.

Cette chaire est financée dans le cadre du mécénat des entreprises via la Fondation de l'Université d'Auvergne par des dons de la société almerys et de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin.

Les premiers résultats de cette recherche sont visibles. Pascal Lafourcade, Professeur sous contrat recruté sur cette chaire, anime un séminaire mensuel rapprochant académiques et acteurs régionaux de la Confiance Numérique. Des publications scientifiques ont été présentées dans des congrès internationaux de la spécialité. Deux étudiants sont financés pour leur stage de Master et deux bourses de thèses sont prévues pour la rentrée 2014. Une manifestation scientifique de type workshop franco-québécois est en cours d'organisation.



Jacky MATHONNAT,

Enseignant-Chercheur à l'École d'Économie

Bénéficiaire d'une bourse de mobilité internationale

À compter de 2006, la Chine s'est engagée dans une vaste réforme de la politique pharmaceutique qui s'articule autour d'une politique de médicaments essentiels, d'une révision des modalités de fixation des prix des médicaments («*zero-markup policy*») et des remboursements par le système d'assurance maladie rurale. Des transferts budgétaires étaient prévus pour compenser la perte de revenus que cette nouvelle politique engendre pour les hôpitaux.

Les objectifs du projet de recherche au financement duquel la bourse de la FUDA a contribué étaient d'analyser les effets de cette réforme sur l'activité, le financement et l'efficacité d'un échantillon représentatif de 30 hôpitaux municipaux de la préfecture de Weifang.

Le projet nécessitait une enquête lourde et une collecte de données dans les hôpitaux retenus. Il a été conduit en collaboration avec la Direction générale du *Department of Law and Legislation* du ministère de la santé

de Pékin, la Weifang Medical University, et les autorités sanitaires locales. L'équipe CERDI était composée de Jacky Mathonnat (Pr), responsable du projet, Martine Audibert (DR CNRS) et de deux doctorants.

Les premiers résultats ont été discutés avec les partenaires. Ils montrent notamment que :

- la réforme n'a pas eu d'effet significatif sur le développement des capacités productives des hôpitaux ni sur la croissance de leurs activités, mais a amélioré l'accès aux soins ;
- la productivité a augmenté mais reste faible ;
- il en est de même de l'efficacité qui a été pénalisée par la forte augmentation des subventions publiques, en conformité avec ce que suggèrent les hypothèses en termes de «contraintes budgétaires douces».

La rédaction du rapport final et de deux articles sont en cours.



Laurent SARRY,

Enseignant-Chercheur à l'IUT

Responsable du projet porté par le laboratoire ISIT

Une collaboration avec la société Terumo existe depuis plusieurs années sur le plan clinique avec le service de Cardiologie du CHU de Clermont-Ferrand. Le Pr Pascal Motreff a contribué

largement à promouvoir la technique d'imagerie endocoronaire de Tomographie par Cohérence Optique (OCT) en France et fait partie du board européen qui formalise ses indications thérapeutiques.

La FUDA, en permettant à Terumo de financer la thèse de doctorat de Pierre-Yves Menguy (direction Pr Laurent Sarry, co-encadrement Dr Emilie Péry) au sein du laboratoire ISIT UMR 6284 CNRS (<http://isit.u->

clermont1.fr), apporte à cette collaboration une nouvelle dimension en termes de recherche et de développement de nouvelles méthodes de contrôle in vivo des endoprothèses coronaires.

L'équipe CaVITI d'ISIT peut ainsi se positionner comme core-lab dans le cadre des futures études multicentriques en OCT. Il s'agit d'une étape d'amorçage essentielle qui permet d'envisager de développer de futurs projets au niveau européen avec Terumo en favorisant le triptyque de recherche fondamentale / clinique / industrielle, seul garant de la dissémination de nouvelles techniques interventionnelles.

Les projets soutenus en 2013

LES PROJETS SOUTENUS en 2013

Accompagner les étudiants vers la réussite professionnelle

Bourses de mobilité internationale aux étudiants

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la Fondation de l'Université d'Auvergne, dont l'un des objectifs prioritaires est de favoriser les échanges et le développement entre cultures, finance des mobilités étudiantes à l'étranger. Il peut s'agir d'un cursus ou d'un stage. Les critères d'attribution sont l'excellence de l'étudiant ainsi que le niveau de revenus des parents.

56 étudiants
bénéficiaires pour un
montant global de
59 800 €

12 étudiants
bénéficiaires pour un
montant global de
9 500 €

Bourses d'excellence

Toujours dans l'esprit de récompenser l'excellence, la Fondation de l'Université d'Auvergne remet un prix à chaque major de promotion de 1^{ère} année de Licence et un prix à chaque major de promotion de 2^{ème} année de Master. Cela représente, chaque année, deux prix par faculté/institut/école de l'Université d'Auvergne.

Bourses de cotutelle internationale de thèse

Dans le but de favoriser la mobilité des doctorants dans des espaces scientifiques et culturels différents et de développer la coopération scientifique avec des équipes de recherche étrangères, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre chaque année une «Bourse de cotutelle de thèse» à destination d'un doctorant préparant sa thèse dans le cadre d'une «cotutelle internationale de thèse». Cette aide financière est réservée aux étudiants en 1^{ère} année de cotutelle de thèse.

1 étudiant
bénéficiaire pour un
montant de
6 000 €

LES PROJETS SOUTENUS en 2013

Encourager l'excellence de la recherche

Bourses de mobilité internationale aux enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la **Fondation de l'Université d'Auvergne**, offre aux enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants de l'Université d'Auvergne des bourses de mobilité internationale. L'attribution de cette aide se fait selon la pertinence et l'originalité du projet scientifique.

10 bénéficiaires
pour un montant
global de
24 000 €

1 bénéficiaire
pour un montant
global de
1 500 €

Prix de thèse

Chaque année, la Fondation de l'Université d'Auvergne remet un «Prix de thèse» récompensant la meilleure thèse soutenue à l'Université d'Auvergne l'année précédente.

Prix de la recherche

La Fondation de l'Université d'Auvergne offre un «Prix de la recherche», récompensant les deux meilleures productions scientifiques de l'année par une équipe de l'Université d'Auvergne. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau.

2 laboratoires
bénéficiaires pour un
montant global de
6 000 €

2 MCF
bénéficiaires pour un
montant global de
10 000 €

Prime de soutien aux Maîtres de conférences nouvellement nommés

Afin de valoriser l'investissement des Maîtres de conférences (MCF) nouvellement nommés à l'Université d'Auvergne, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre jusqu'à 6 primes annuelles versées deux années consécutives. Les critères d'attribution sont : les perspectives d'évolution scientifique, la qualité de l'activité scientifique actuelle (travaux, encadrement de masters recherche) et l'expérience internationale.

LES PROJETS SOUTENUS en 2013

Initier des projets partenariaux innovants

La Fondation de l'Université d'Auvergne constitue un espace de réflexion créatif au service du rayonnement de l'Université d'Auvergne. Les actions «Campus» s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation des territoires auvergnats.



Des conventions partenariales avec les collectivités territoriales accompagnent le développement des «Campus» de l'Université d'Auvergne, délocalisés en Auvergne (à Aurillac, dans le Cantal et au Puy, en Haute-Loire). Ce soutien financier permet le développement des Campus (promotion des formations, soutien à la recherche, prise en charge financière de mobilités de vacataires et étudiants, etc.)

Programme développement solidaire

Ce programme mis en place à la rentrée 2012 favorise la coopération en faveur de la formation complémentaire de médecins africains. Ce programme permet à des médecins de séjourner une année à Clermont-Ferrand, en bénéficiant d'une formation académique au sein de la Faculté de Médecine à l'Université d'Auvergne et d'une formation pratique au CHU de Clermont-Ferrand ainsi qu'au sein des laboratoires partenaires de la FUDa sur cette action (MSD Chibret, Laboratoires Théa).



À leur retour en Afrique, les bénéficiaires s'engagent de leur côté à consacrer une partie de leur temps à une action humanitaire dans leur pays d'origine.

La première année a permis aux Docteurs Djiguidé (originaire du Burkina-Faso) et Dossou (originaire du Bénin), de s'inscrire respectivement en D.I.U. «Onco-ophtalmologie» et en Master 1 «Évaluation et santé publique». Ils ont effectué un stage au CHU ; le premier dans le service d'ophtalmologie – spécialisation de chirurgie de la rétine - dirigé par le Pr. Bacin et le second dans le service de gynécologie dirigé par le Pr. Lemery.

La deuxième année a permis au Docteur Dossou de poursuivre son cursus en Master 2 «Évaluation et santé publique». Elle a aussi vu l'arrivée du Docteur Konaté (originaire du Mali) en DIU «Onco-ophtalmologie».

Promouvoir une politique de chaires de recherche



ALTER-GOUVERNANCE
chaire de recherche

Cette chaire de recherche est dédiée à l'étude des formes alternatives de gouvernance et des nouveaux modèles économiques. Cette chaire est soutenue financièrement par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin, le Crédit Agricole Centre France et Limagrain.



Cette chaire de recherche en finance a pour objectif de comprendre dans toute sa complexité le lien existant entre la valeur économique et boursière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale (RSE). Cette chaire est soutenue financièrement par la société d'asset management METROPOLE Gestion, la Manufacture de Pneumatiques Michelin, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin, ainsi que par la MAIF.



Cette chaire industrielle contribue au développement d'un écosystème de la Confiance numérique en Auvergne. Cette chaire est soutenue financièrement par almerys, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin et la Région Auvergne.

LES PROJETS SOUTENUS en 2013

Soutien aux laboratoires de recherche

Les actions spécifiques sont des actions mises en place pour une durée déterminée, avec le soutien financier des partenaires socio-économiques de la Fondation de l'Université d'Auvergne. Ce sont des actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération. De nombreux soutien de partenaires privés aux laboratoires de recherche de l'Université d'Auvergne ont vu le jour en 2013.

Soutien au DES Neurologie (Faculté de Médecine)

Budget 2013 : 15 000 €

Le DES Neurologie est un diplôme interrégional (Clermont-Fd, Saint-Etienne, Lyon et Grenoble) dirigé par le Pr. Clavelou. Les cours se déroulant sur plusieurs sites en région Rhône-Alpes, ce don permet de prendre en charge les frais d'hébergement et de repas des internes et des intervenants.

Soutien au laboratoire de recherche ISIT (Faculté de Médecine)

Budget 2013 : 40 100 €

Ce don permet le financement d'une thèse de doctorat en informatique, dans le cadre de l'exploitation des examens endovasculaires par tomographie optique cohérente grâce à des méthodes logicielle de quantification.

Soutien au laboratoire de recherche Biosenss (secteur santé)

Budget 2013 : 15 000 €

Ce don est fléché sur un projet de recherche portant sur la nano-modification des fiches de fixation de fixateurs externes afin de traiter les problèmes d'infection ou de réactions inflammatoires au contact des broches.

Cérémonie de fin d'études de la Fculté de Pharmacie

Budget 2013 : 10 800 €

Ce soutien financier permet l'organisation de la cérémonie annuelle de fin d'études de la Faculté de Pharmacie. Elle s'est déroulée le 27 septembre 2013. Une partie des dons est destinée à financer des prix qui sont remis aux étudiants les plus méritants.

Les évènements 2013

LES ÉVÉNEMENTS 2013

LANCEMENT DU 1^{ER} NUMÉRO DE LA REVUE NUMÉRIQUE JEDI

La Fondation de l'Université d'Auvergne a souhaité soutenir financièrement un projet pédagogique innovant intitulé «JEDI» (Journal des Étudiants en Développement International).

Ce périodique, dédié à des problématiques d'économie du développement, est une revue numérique visant à promouvoir la recherche auprès des étudiants inscrits dans les cycles universitaires de Licence et de Master et à valoriser leurs travaux académiques. Les articles de la revue, écrits par des étudiants dans le cadre de leur cursus, sont basés sur une méthodologie scientifique et rigoureuse (revue de littérature, applications économétriques, modélisation, simulation, théorie des jeux, monographie, analyse de science politique, etc.).

12
février
2013



18
avril
2013



GALA ANNUEL DE LA FONDATION

Le 3^{ème} gala annuel de la Fondation de l'Université d'Auvergne s'est déroulé en présence des partenaires historiques de la Fondation et des représentants du site universitaire clermontois. M. François Michelin avait fait l'honneur de sa présence.

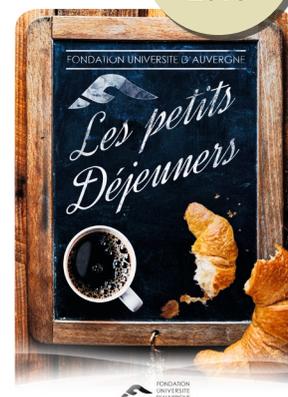
Pierre Jaillet, Directeur général de la Banque de France et Conseiller spécial auprès du Gouverneur, s'est prêté à un jeu de questions/réponses sur le thème «Quelles sorties de crise ?» avec Maxime Maury, Directeur régional pour l'Auvergne de la Banque de France et Professeur associé à l'Université d'Auvergne. Au menu de cette conférence-débat, de nombreux points ont été abordés tels que la santé de l'économie mondiale, les clivages « nord/sud » au sein de la zone euro, l'enjeu de la réduction des déficits budgétaires et des dettes publiques, le rôle évolutif des politiques monétaires ou bien encore l'action des banques centrales.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS : LES PETITS-DÉJEUNERS

La Fondation de l'Université d'Auvergne a lancé un nouveau rendez-vous trimestriel, les «Petits-déjeuners de la FUdA», qui a pour vocation de réunir autour d'une table universitaires et partenaires socio-économiques sur des thèmes d'actualité. Ces petits-déjeuners permettront notamment aux chercheurs de l'Université d'Auvergne de présenter leurs travaux et d'en discuter avec les partenaires.

Le sujet retenu pour le 1^{er} rendez-vous, «Regards sur la situation économique», a été présenté par les Professeurs Jean-Louis Combes, Doyen de l'École d'Économie et Alexandru Minéa. Ces experts de l'économie mondiale ont tout d'abord fait un point sur la conjoncture économique : le dynamisme des pays émergents ainsi que les divergences et incertitudes au sein des pays avancés. S'en est suivi un focus sur la crise de la dette des pays avancés avec une double entrée : les aspects curatifs et les aspects préventifs.

4
juin
2013



6
juin
2013

LE MÉCÉNAT CULTUREL : COMMENT ÇA MARCHE ?



Le Transfo et l'ARDE Auvergne, en partenariat avec la Fondation de l'Université d'Auvergne, ont organisé une demi-journée d'information et de sensibilisation au mécénat culturel.

L'objectif de cette manifestation était d'informer les acteurs socio-économiques de la région Auvergne, sur le mécénat et en particulier le mécénat culturel. Les questions suivantes ont été abordées : Qu'est-ce que le mécénat ? Comment ça marche ? Qui est concerné ? Quels sont les enjeux ? Pourquoi et comment une société devient-elle mécène ? Quels sont les avantages fiscaux ? De quelle contrepartie le mécène peut-il bénéficier ? Quel bénéfice le mécène tire-t-il de cette expérience ? Quelles sont les différentes formes de mécénat ?

De nombreuses interventions ont ponctué cette rencontre, dont deux par des partenaires de la FUdA. Des témoignages qui ont fait apparaître les implications du mécénat pour l'entreprise : adhésion en interne, soutien à un projet en adéquation avec l'image de l'entreprise, ou encore promotion d'un projet d'intérêt général.

OUVERTURE DE LA 22^{ème} CONFÉRENCE DE L'AIMS

10
juin
2013

A l'occasion de la tenue du plus grand congrès scientifique francophone de stratégie d'entreprise à Clermont-Ferrand, la conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, la Chaire «Alter-Gouvernance» a eu l'opportunité d'organiser la conférence d'ouverture de cette manifestation scientifique majeure.

Jean-Yves Foucault et Daniel Chéron, respectivement Président et Directeur général de la coopérative Limagrain, partenaire de cette chaire, ont présenté pendant plus d'une heure la stratégie et le processus de prise de décision du groupe coopératif Limagrain. Cet évènement a permis de présenter à une partie importante de la communauté en management l'activité et les recherches de la Chaire «Alter-Gouvernance».



Rappelons que la Chaire Alter-Gouvernance, inaugurée le 1^{er} mars 2012, a pour objet l'étude des formes alternatives de gouvernance et de nouveaux modèles économiques. Cette chaire est soutenue financièrement par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin, le Crédit Agricole Centre France et Limagrain.

27
septembre
2013

SOIRÉE DE CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES DE DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE



La Faculté de Pharmacie de l'Université d'Auvergne a organisé sa deuxième cérémonie de fin d'études et de remise de prix, en présence du parrain de la promotion, Michel Madesclaire, Professeur émérite de la Faculté de Pharmacie, Doyen honoraire et médiateur de l'Université d'Auvergne.

Ce moment convivial a également permis de remettre aux étudiants les plus méritants des prix de thèse et de mémoire.

Cette soirée est en partie financée par les dons des nombreux partenaires issus du secteur santé (conseil régional des pharmaciens, laboratoires pharmaceutiques, associations), du secteur bancaire et des assurances.

PETIT-DÉJEUNER DE LA FONDATION : LANCEMENT DE LA CHAIRE «CONFIANCE NUMÉRIQUE»

8
octobre
2013

La chaire industrielle «Confiance numérique» a vu le jour grâce au soutien financier de la société almerys et de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin. Le Conseil régional d'Auvergne soutient également cette chaire via l'allocation d'une bourse doctorale.



La «Confiance numérique» est bâtie sur plusieurs piliers reflétant les préoccupations les plus cruciales des consommateurs et de l'industrie ; citons l'intégrité du réseau et la qualité du service, la protection de la vie privée et des données, la protection des mineurs, la conception, le développement, la mise en place de services de confiance respectant les processus de sécurité et de sûreté, l'aptitude à faire ou, plus encore, à donner sa confiance, sociologiquement, économiquement, juridiquement, la conservation des données de confiance, etc.

Par son caractère pluridisciplinaire, cette «Confiance numérique» devra être étudiée de manière transverse en mettant en évidence des approches spécifiques mais convergentes du point de vue juridique, économique, sociologique, des usages, de la technique et de l'organisation.

13
décembre
2013

JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA CHAIRE «VALEUR & RSE»



La Chaire «Valeur & RSE», lancée le 17 octobre 2012, a pour objet l'étude du lien entre la valeur économique et financière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale.

Cette journée du 13 décembre a été l'occasion de faire un bilan scientifique à un an de la Chaire, en présence de toutes les parties au projet : les partenaires socio-économiques Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne-Limousin, MAIF, Metropole Gestion, Michelin), l'équipe enseignante de la chaire et les doctorants. Plusieurs travaux de recherche (publication, communications et working papers) dans le domaine de la Responsabilité Sociale des Entreprises ont été menés durant l'année par l'ensemble de l'équipe de la Chaire et présentés par leurs auteurs. L'après-midi était organisée autour d'une table ronde sur le sujet suivant : «Quel reporting extra-financier pour demain ?»

Cette manifestation a été l'occasion de présenter Amal Aouadi, la doctorante dont la thèse, «Explication du lien entre la RSE et la performance financière de l'entreprise», est financée par la Chaire «Valeur & RSE».

Les donateurs

LES DONATEURS

Les partenaires socio-économiques et les collectivités territoriales

La Fondation de l'Université d'Auvergne remercie chaleureusement les membres du Conseil de gestion ainsi que l'ensemble des mécènes pour leur engagement et leur soutien.



LES DONATEURS

Les particuliers

Achirafi Mouayad	Hassaïri Pierre
Alioui Sabrina	Hoffart Valérie
Ammar-Khodja Jean-Philippe	Kegelart Jean-Jacques
Ander Jean-Michel	Kemeny Jean-Louis
Barry Frédéric	Labbaye Jean
Batmalle-Plisson Hélène	Labbe André
Bayet-Robert Mathilde	Laskowski Judith
Benzaquen Renaud	Laurichesse Henri
Bertrand Christine	Madesclaire Michel
Bessadet François	Magniere Etienne
Bezdorodko Pierre	Martin-Verdier Elisabeth
Biard Didier	Mathonnat Jacky
Bignon Yves-Jean	Mergault Michèle
Bouriquat Pierre	Parras Jean-Yves
Caldefie-Chezet Florence	Perol Jean-Yves
Charreyron Gilles	Pharmacie de la colonne
Chazal Jean	Pharmacie Gagnaire
Chollet Philippe	Pojer Jacques
Dauzat Bruno	Poughon Robert
Delamare François	Provost Georges
Delpech-Chouvet Nathalie	Raynaud Benoît
Dennery Xavier	Renard Mary-Françoise
Ducroux Marie-Claude	Reveilles Jean-Pierre
Dulbecco Philippe	Richard Denis
Dulier Lionel	Routier Richard
Dupont-Marillia Françoise	Sauvant Jérôme
Dury Bernard	Schafter-Dury Marie-Eliette
El Yamani Mohamed	Servais Nathalie
Eschalier Alain	Tada Habid
Fargeix Robert	Tarris Georges
Feschet Fabien	Touzet Alain
Fialip Joseph	Vedrine Jean-Pierre
Filippini Chantal	Vedrine Sylvie
Fournier Patrice	Vennat Brigitte
Gayat de Wecker Jacques	Veyre Annie
Giesen Klaus-Gerd	Vial Christophe
Giorsetti Louis	Viallemonteil Serge
Guillard Danielle	

Bulletin d'adhésion

SOUTIEN A LA FUDa

Bulletin d'adhésion

Président de la Fondation de l'Université d'Auvergne

Jacques FOURNET

Secrétaire générale

Benjamin WILLIAMS

Responsable administratif

Chrystel Moser

Contact :

Fondation de l'Université d'Auvergne
49 Boulevard François-Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex

Tél. : 04.73.17.72.65

chrystel.moser@udamail.fr

www.fuda.fr



Comment avez-vous connu la Fondation de l'Université d'Auvergne ? (ancien étudiant par ex.)

.....

OUI, je souhaite soutenir financièrement le développement de l'Université d'Auvergne en effectuant un don au profit de la Fondation de l'UdA pour un montant de €

J'autorise la publication de mon nom en qualité de membre donateur sur le site de la Fondation de l'Université d'Auvergne Oui Non

Mode de règlement

par chèque libellé à l'ordre de «Fondation de l'Université d'Auvergne», et adressé à Fondation de l'Université d'Auvergne - 49 Boulevard François-Mitterrand - CS 60032 - 63001 Clermont-Ferrand cedex

par virement bancaire au compte de la Fondation de l'Université d'Auvergne
N° 100 7163000000100396390

Date et signature :

Rapport financier 2013

RAPPORT FINANCIER 2013

Rapport de l'Agent Comptable

PRÉAMBULE

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2013, un nouveau changement de nomenclature budgétaire et comptable important est intervenu dans les établissements publics relevant de la nomenclature M93.

De nouveaux comptes ont été créés pour les fondations universitaires afin de distinguer :

- la fraction consommable de la dotation pouvant être reprise au compte de résultat (compte 103171) et le montant de cette part effectivement reprise au compte de résultat (compte 103179) ;
- les engagements à réaliser et les reprises sur subventions affectées (comptes 194, 6894 et 7894), et les engagements à réaliser et les reprises sur dons manuels affectés (comptes 195, 6895 et 7895 - nouvelle procédure mise en place en 2012).

En 2013, en application de la décision du conseil de gestion du 4 décembre 2013, un prélèvement sur la dotation consommable a été effectué pour un montant de 129 852.64 € afin d'équilibrer le compte de résultat. Le résultat de l'exercice 2013 est donc nul.

Le compte de résultat

Pour une meilleure analyse de l'activité de la Fondation et du compte de résultat, **le montant des produits est corrigé ci-dessous de la reprise de la dotation consommable qui a permis d'équilibrer le compte.**

Le montant des produits est ainsi ramené à 579 149 €, celui des dépenses reste de 709 002 €.

Les Produits

Ils augmentent de 30,5 % par rapport à 2012 (la base 2012 ayant été elle-même corrigée de la reprise de dotation effectuée en 2012).

Ils sont essentiellement constitués :

- des dons non affectés : 46 575€ contre 11 705 € en 2012 ;
- des dons manuels affectés : 236 300 € contre 83 650 € en 2012, en augmentation de 66 %. Cette forte augmentation provient des dons affectés aux chaires «Valeur & RSE» et «Confiance numérique», et à l'action dédiée au laboratoire ISIT ;
- des subventions encaissées pour les campus d'Aurillac et du Puy-en-Velay : 215 000 € ;
- de produits financiers :
 - intérêts des OAT (46 500€),
 - intérêts 2013 et intérêts courus non échus des Comptes à Terme placés début 2012 auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole (**17 961 €**) ;
- d'une partie des dons manuels mis en réserve en 2012, rapportés au compte de résultat en 2013 pour financer les actions auxquelles ils étaient dédiés (16 095 €).

Les Charges

Elles augmentent de 31 % par rapport à 2012.

Elles sont essentiellement constituées :

- de dépenses courantes de fonctionnement des campus d'Aurillac et du Puy-en-Velay et des frais de déplacement des enseignants sur ces campus ;
- du remboursement à l'UDA des dépenses de personnel, affectés à la Fondation et des frais de gestion. Ce poste passe de 63 766 € à 208 303 € en 2013 (Cf. Tableau en annexe 3) ;
- de divers prix ou bourses octroyés à des étudiants ou enseignants-chercheurs pour un montant de 154 912 €.

ACTIONS SPECIFIQUES	Montant
Bourses Campus Aurillac	11 250 €
Bourses Campus Le Puy	10 800 €
Bourses Développement Solidaire	23 078 €
Bourse de stage Mme Ben Otman	2 484 €
Remise de diplômes (cérémonie fin d'études Pharmacie)	1 000 €
ACTIONS RECONDUCTIBLES	
Bourses de mobilité aux étudiants, doctorants, post-doctorants et EC	83 800 €
Bourse de cotutelle internationale de thèse	2 000 €
Remise de prix	20 500 €
TOTAL	154 912 €

Pour la 2^{ème} année consécutive, des subventions et dons manuels affectés non utilisés en 2013 ont été mis en réserve pour un montant de 163 413 €

L'évolution plus rapide des charges par rapport aux produits a ainsi nécessité une reprise au compte de résultat d'une partie de la dotation consommable à hauteur de 129 852 € afin d'équilibrer le compte de résultat 2013.

Le résultat 2013 est donc nul.

Le bilan

L'Actif

Il se compose essentiellement de :

- **Créances clients** : 200 576 € : il s'agit essentiellement de subventions non encaissées fin 2013 ;
- **Trésorerie** placée en :
 - valeurs mobilières de placement : 1 251 627 € (OAT souscrites en 2009),
 - Comptes à terme, souscrits auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole : (900 500 € en 2012),
 - compte de Trésorerie : **261 333 €**, composée des soldes des comptes ouverts au nom de la FUdA :
 - à la CDC (93 038 €)
 - à la Caisse d'Épargne (9000 €) } soit 102 038 €
- La différence soit 159 294.91 € correspond au montant de la trésorerie décaissée sur le compte de trésorerie unique de l'Établissement Université d'Auvergne couverte normalement par la trésorerie de la FUdA en 2013.
- En 2014, il sera donc nécessaire de restituer au compte de trésorerie de l'Établissement ce montant en utilisant un des placements de la FUdA.

Le Passif

Les capitaux propres

Ils s'élèvent à 2 616 651 €.

En 2013, 125 000 € de dotations complémentaires ont été encaissées portant le montant des dotations encaissées depuis l'origine à 2 688 961 €.

Le solde de la dotation **non consommable**, après le virement de la part consommable de la dotation en 2012 (481 792€), est de **2 207 169 €**.

La fraction consommable de la dotation qui s'élevait à 355 967 € fin 2012 a diminué de 129 852 €, montant viré au compte de résultat en 2013. Le solde de la fraction consommable est de **255 678.12 €** au 31/12/2013. Cette fraction consommable pourra être abondée en cas de besoin par la comptabilisation d'une part complémentaire de dotation consommable calculée sur les versements de dotation 2012 et 2013.

Le solde de la dotation inscrite au bilan est de 2 433 282 € au 31/12/2013.

En 2013, à la suite du changement de nomenclature en 2013, apparaissent :

- au compte 194 les subventions affectées non utilisées en 2013 mises en réserves pour être utilisées en 2014 (59 677 €)
- au compte 195 les fonds dédiés sur dons affectés non utilisés en 2013 mis en réserve pour être utilisés en 2014 (103 735 €).

Ces montants seront repris au compte de résultat en 2014 et permettront de financer les actions fléchées par les dons ou les subventions affectés.

En report à nouveau figure le résultat de l'année 2011 (19 955 €), l'exercice 2012 s'étant soldé par un résultat nul.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 24 690 € et concernent des factures et des états de déplacements parvenus pour l'essentiel en décembre 2013, payés en 2014.

Ce montant comprend également une charge à payer concernant les honoraires de notre commissaire aux comptes.

Approbation du Compte financier

Il appartient maintenant aux membres du Conseil de gestion de délibérer sur l'approbation du compte financier 2013 de la FUdA.

Le résultat de l'exercice étant nul, le Conseil n'a pas à se prononcer sur l'affectation du résultat de cet exercice.

L'agent comptable
Françoise MOULIN

TABLEAU DE VARIATION DES DOTATIONS

DOTATIONS	Solde au 01/01/2013	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2013
Apport sans droit de reprise	2 082 169,01	125 000,00	0,00	2 207 169,01
Dotations consomptibles	481 792,00			481 792,00
Reprises cumulées	- 125 825,48		- 129 852,64	- 255 678,12
Total	2 438 135,53	125 000,00	- 129 852,64	2 433 282,89

SUIVI DES FONDS DEDIES

Actions	EOTP	Engagements à réaliser au 01/01/2013	Dépenses 2013	Recettes 2013	Engagements à réaliser au 31/12/2013	Reprise en 2013 au compte de résultat	Cumul des engagements à réaliser au 31/12/2013
Campus Aurillac	1030AURL		95 538,94	155 217,60	59 678,66	-	59 678,66
Campus le Puy-en-Velay	1030LPUY		60 500,00	66 555,47	-		-
Développement solidaire	1251DESO	13 611,67	36 868,81	-	-	13 611,67	-
Chaire "Alter-Gouvernance"	1251F005	-	37 214,47	45 000,00	7 785,53	-	7 785,53
Chaire "Valeur & RSE"	1251F009	-	35 987,33	80 000,00	44 012,67	-	44 012,67
Chaire "Confiance Numérique"	1251F011	-	33 326,72	30 000,00	-		-
Programme de neurologie	1251F012	15 000,00	10 519,47	15 000,00	4 480,53	-	19 480,53
Financement stage Mme Ben Ottman	1251F013	2 483,70	2 483,70	-	-	2 483,70	-
Soirée remise diplômes Pharmacie	1251F015	-	1 000,00	10 800,00	9 800,00		9 800,00
Soutien TERUMO au Laboratoire ISIT	1251F017	5 400,00	38 243,80	45 500,00	7 256,20	-	12 656,20
Pilotage FUdA	1251NCIB		160 121,96	111 036,25			
Remise de prix	1351PRIX		26 500,00				
Projet pédagogique "JEDI"	1351PEDA		21 627,60	-	-		-
MEDTRONIC	1251F019			10 000,00	10 000,00		10 000,00
Totaux		36 495,37	403 893,86	347 336,25	83 334,93	16 095,37	163 413,59

Dépenses couvertes par la reprise de dotation consommable

Campus Le Puy-en-Velay	1030LPUY	6 055,47
Développement Solidaire	1351DESO	23 257,14
Chaire "Confiance Numérique"	1251F011	3 326,72
Pilotage FUdA	1251NCIB	49 085,71
Remise de prix	1351PRIX	26 500,00
Projets Pédagogiques Innovants	1351PEDA & 1351PEDB	21 627,60
Total		129 852,64

Détail des remboursements effectués par la FUDa à l'UdA c/ 186588	
Remboursement coûts chargés de personnels à l'UdA	
Responsable administrative FUDa	51 765 €
MCF Chaire "Confiance numérique"	31 705 €
Assistant de recherche Chaire "Alter-gouvernance"	22 887 €
Assistants de recherche et doctorante Chaire "Valeur & RSE"	26 727 €
Doctorant ISIT	38 244 €
Projet pédagogique innovant "I-Tunes made in Uda"	
	18 000 €
Frais de gestion Chaire "Valeur & RSE"	
	4 563 €
Prix de la recherche 2011	
	6 000 €
Remboursement dépenses diverses	
Achat ordinateur	1 279 €
Chaire "Alter-gouvernance"	7 135 €
	208 304 €

RAPPORT FINANCIER 2013

(exercice clos au 31 décembre 2013)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Bernard PERRIN

Commissaire aux Comptes

La Pardieu - Clermont-Ferrand

9 allée Evariste Galois

63170 AUBIERE

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Gestion et par le Conseil d'Administration de l'Université d'Auvergne, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation de l'Université d'Auvergne, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : l'annexe 3 au compte financier reprend en détail les remboursements effectués par la Fondation de l'Université d'Auvergne au titre des frais de fonctionnement.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : nous nous sommes assurés de la bonne traduction comptable de la perception des sommes reçues en fonds propres de dotations ou en dons, conformément à la décision des Présidents de l'Université et de la Fondation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AUBIERE, le 24 mars 2014.

Le Commissaire aux Comptes
Bernard PERRIN



FONDATION
UNIVERSITÉ
D'Auvergne

Contact

04.73.17.72.65

chrystel.moser@udamail.fr